



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Présidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

**COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS**

6 avril 2017

## **Feu vert de l'OFAG au PDR Illiez**

**(IVS).- Après le Conseil d'Etat et le Grand Conseil valaisan, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) accepte par la signature d'une convention le projet de développement régional (PDR) du Val d'Illicz. Cette décision permet de débiter les travaux dans le Val d'Illicz. Ils portent sur la réorientation de la production laitière vers des produits à forte valeur ajoutée. Ce projet bénéficie d'un crédit-cadre de 9.85 mios de francs et constitue le 3<sup>ème</sup> projet régional accepté en Valais.**

Face à la baisse constante du prix du lait, les producteurs de lait cherchent d'autres alternatives pour compenser ces pertes de revenu agricole. La Commission agricole intercommunale regroupant les communes de Champéry, Val-d'Illicz et Troistorrens a déposé une planification agricole en agissant sur trois niveaux, soit:

- L'amélioration des conditions de production et de mise en valeur du lait sur les fermes et les alpages et en favorisant l'accueil de touristes ;
- La construction d'une cave d'affinage collective avec un espace visiteurs ;
- Le marketing en mettant l'accent sur la promotion et la commercialisation des produits laitiers.

Le coût total du projet s'élève à 13,2 Mios de francs. Le financement est prévu par la Confédération pour 3.46 Mios de francs, par le Canton pour 3.47 Mios de francs et par les trois communes concernées pour 0.86 Mios de francs. Le solde de 5.4 Mios de francs est à la charge des propriétaires, qui pourront bénéficier en partie de crédits d'investissement et d'un crédit de construction.

La mise en consultation publique de l'avant-projet a eu lieu en 2013 déjà. Les deux oppositions concernant la neutralité concurrentielle du projet de cave d'affinage ont été levées par le Tribunal fédéral en 2016. Le Conseil d'Etat a approuvé le message à l'intention du Grand Conseil qui a pris sa décision lors de la session de décembre 2016. Les travaux de construction débiteront courant 2017 et leur réalisation s'étalera sur 6 ans.

Par cet accord, le Canton poursuit sa stratégie en matière de projet de développement régional après celui du Val d'Hérens et celui de l'Agro Espace Loèche-Rarogne. D'autres projets sont en préparation dans les régions d'Entremont, d'Anniviers et la Vallée de Saas.

**Liens sur les documents utiles:**

<http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=27206&Language=fr>

**Personnes de contact:**

**Jean-Michel Cina, Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire - 027/ 606 23 00**

**Laurent Maret, Chef d'office - 027/ 606 78 05**



Place de la Planta 3, 1950 Sion  
Tél. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : andre.mudry@admin.vs.ch